



N° d'épreuve FFM ——— 476
Moto-Club ——— MC Pops de St Marcelon
N° d'affiliation ——— 2741
Date ——— 29 Mai 2022 20 JAN. 2022
Lieu ——— S'Veroned 78160
Organisateur technique ——— LMAVAN
E-mail ———
Téléphone ——— 0475 55 28 50

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	CRUMIERE	Thiony	Licence : 179870
Président du Jury ou Arbitre*	POULCIER	Le Lièvre	Licence : 248 168
Membre du Jury	FAUGEON	Amandine	Licence : 199 711
Membre du Jury	GAOZY	Pascal	Licence : 079 468
Commissaire technique responsable	GMOUD	Carole	Licence : 196 135
Responsable du chronométrage	PERRET	Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
RS	13		125	
MX2	15		250	
MX1	15		350/450	
SENIOR	40		125/250/450/350	
QUAD	13		125/250/450/350	

Engagement :

Site Internet ——— ENGAGESPORT.FA
Contact ———
Téléphone ——— E-mail ———

Chronométrage :

Location de transpondeur oui non
Tarif ———
Caution : 800 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la Journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical *D^oc DAUDET Marc*

Nombre de secouristes *8*

Hôpital le plus proche *SAINTE MARCELLE*

Nombre d'ambulance(s) *02*

Temps de trajet (en min) *10*

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site *Piste de J'overand*

Adresse *10 Feuilletière 38460 J'overand*

Caractéristiques :

Longueur du circuit *1km 500*

Largeur minimum de la piste *6m*

Largeur de la grille *40m*

Longueur de la ligne droite de départ *80m*

Nombre d'OCP* *16*

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : *44*

En manche : *44*

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : *30*

En manche : *30*



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : *10/01/2022*


Visa de la Ligue

Date : *24 JAN. 2022*

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 TEL : 04 75 55 22 50

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

HORAIRES PREVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club ----- MC Pays de St Marcellin
 N° d'affiliation ----- 2741
 Lieu ----- 38160 Saint Vérand
 N° d'épreuve FFM ----- 476

Date ----- 29/06/2022

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8H00	8H10	Essais Libres	125	10 mn
8H13	8H23	Essais Libres	MX2 Groupe A	10 mn
8H26	8H36	Essais Libres	MX1	10 mn
8H39	8H49	Essais Libres	MX2 Groupe B	10 mn
8H52	9H02	Essais Libres	QUAD	10 mn
9H05	9H15	Essais Libres	Seniors	10 mn
9H20	9H35	Essais Chronométrés	125	15 mn
9H38	9H53	Essais Chronométrés	MX2 Groupe A	15 mn
9H56	10H11	Essais Chronométrés	MX1	15 mn
10H14	10H29	Essais Chronométrés	MX2 1groupe B	15 mn
10H32	10H47	Essais Chronométrés	QUAD	15mn
10H50	11H05	Essais Chronométrés	SENIORS	15 mn
11H10	11H30	Manche I	125	15mn+1T
11H35	11H55	Manche I	MX Groupe A	15mn+1T
12H00		Repas	+ Pause 15H10/15H30	
13H30	13H50	Manche I	MX1	15mn+1T
13H55	14H15	Manche I	MX2 Groupe B	15mn+1T
14H20	14H45	Manche I	QUAD	20mn+1T
14H50	15H10	Manche I	SENIORS	15mn+1T
15H30	15H50	Manche 2	125	15mn+1T
15H55	16H15	Manche 2	MX2 Groupe A	15mn+1T
16H20	16H40	Manche 2	MX1	15mn+1T
16H45	17H05	Manche 2	MX2 Groupe B	15mn+1T
17H10	17H35	Manche 2	QUAD	20mn+1T
17H40	18H00	Manche 2	SENIOR	15mn+1T
18H00	18H20	Super Finale	Troph. Gérard CAILLAT	15mn+1T
18H20		Remise des Prix	A l'arrivée de la finale	